

Bonjour chers parents,

Les membres du personnel de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie sont très heureux de vous souhaiter une belle rentrée 2022-2023.

Au plaisir de vous rencontrer à nouveau !

Dates à retenir

5 septembre : congé pour les élèves, fête du Travail

7 septembre à 19 h : assemblée générale annuelle des parents

Cette année, l'assemblée se tiendra à l'école du Ruisseau (688, rue Saint-Joseph). Il y aura des postes à combler pour le conseil d'établissement et des prix de présence en fin de soirée.

19 septembre : journée pédagogique

Les élèves ne viennent pas l'école ! Si vous avez besoin du service de garde lors de cette journée, nous vous remercions de remplir le formulaire que vous recevrez dans la semaine du 29 août.

4 octobre : photo scolaire à Sainte-Marie

6 octobre : photo scolaire à du Ruisseau

Horaire de la journée

ÉCOLE du Ruisseau		ÉCOLE Sainte-Marie	
Préscolaire 5 ans		Primaire	
MATINÉE		MATINÉE	
Entrée	7 h 50	Entrée	7 h 50
Sortie	11 h 20	Récréation	9 h 55 à 10 h 15
		Sortie	11 h 20
APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI	
Entrée	12 h 40	Entrée	12 h 40
Fin des classes	14 h 02	Récréation	13 h 45 à 14 h 05
		Fin des classes	15 h 10

SURVEILLANCE: Dans la cour de l'école, la surveillance est assurée par les enseignant(e)s à compter de 7 h 40 le matin et 12 h 30 en après-midi.

ÉCOLE du Ruisseau		ÉCOLE Sainte-Marie	
Préscolaire 5 ans		Primaire	
MATINÉE		MATINÉE	
Entrée	8 h 00	Entrée	8 h 00
Sortie	11 h 30	Récréation	10 h 05 à 10 h 25
		Sortie	11 h 30
APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI	
Entrée	12 h 50	Entrée	12 h 50
Fin des classes	14 h 12	Récréation	13 h 55 à 14 h 15
		Fin des classes	15 h 20

SURVEILLANCE: Dans la cour de l'école, la surveillance est assurée par les enseignant(e)s à compter de 7 h 50 le matin et 12 h 40 en après-midi.

Pour la réussite scolaire de tous les élèves de l'école, il est important de respecter les heures de surveillance et les heures d'entrée en classe. Nous vous remercions de prendre connaissance des heures de classe.

Surveillance et arrivée tardive

Aucun enfant ne doit être sur le terrain de l'école **avant 7 h 40** ou **après 15 h 15 à l'École du Ruisseau**, et pour **l'École Sainte-Marie, la surveillance débute à 7 h 50** puisqu'il n'y a **aucun adulte** en dehors de ces heures. L'idéal est de laisser votre enfant venir à l'école à pied ou en autobus. Si toutefois, vous reconduisez votre enfant à l'école, **nous vous demandons de le laisser descendre sur le bon côté de la rue et d'être très prudents aux alentours de l'école.**

À l'École du Ruisseau, il est strictement interdit aux élèves de circuler à travers les autobus. Nous vous remercions de votre vigilance ! Cette année, l'extrémité ouest de l'école est le seul endroit sécuritaire pour faire circuler les élèves. Un éducateur, un grand frère ou une grande sœur pourront reconduire les élèves du préscolaire à l'endroit identifié pour eux afin de favoriser un accueil bienveillant.

Lorsque nous constaterons que votre enfant **arrive régulièrement avec plus de 5 minutes de retard**, un courriel vous sera envoyé pour vous rappeler l'horaire de surveillance et l'importance d'arriver avant le début des classes. Si le problème persiste, malgré un appel pour déterminer une solution gagnante, votre enfant devra attendre au secrétariat jusqu'au début de la prochaine période pour intégrer la classe. Nous voulons protéger le climat de classe et offrir un enseignement de qualité.

La sécurité, le bien-être et la réussite de tous sont au cœur de nos priorités.

Départ d'un élève ou visite à l'école

Lorsque vous devez prendre un rendez-vous pour un enfant, si possible, le prendre en dehors des heures de classe. Si cela est impossible, nous vous demandons de prévenir la secrétaire, l'enseignante et le service de garde de l'heure à laquelle vous allez venir chercher votre enfant. Bien vouloir prévoir quelques minutes supplémentaires afin que votre enfant se présente au secrétariat avec tout le nécessaire.

En arrivant à l'école, bien vouloir signaler votre présence à la secrétaire et votre enfant sera ensuite appelé à venir au secrétariat.

Nous vous remercions de votre collaboration !

Sites Internet du centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) et des écoles

Nous vous invitons à visiter régulièrement le site du CSSDN et ceux de nos écoles. Ils sont une mine importante d'informations. Une manière facile de retrouver leur trace est de les intégrer à vos favoris.

www.csdn.qc.ca

www.duruisseau.csdn.qc.ca

www.saintemarie.csdn.qc.ca

Stationnement

Il est strictement interdit de stationner dans les sections réservées au personnel

À l'École Sainte-Marie, il s'agit de l'espace de stationnement identifié qui est devant l'école.

À l'École du Ruisseau, puisque les travaux occupent actuellement plusieurs stationnements normalement utilisés par le personnel, vous comprendrez que les espaces sont manquants et que le personnel doit stationner sur la rue Saint-Joseph devant l'école tout en utilisant encore l'espace situé à l'est de l'école. Patience et courtoisie seront de mise tout au long des travaux. Aucun stationnement n'est permis dans la zone débarcadère devant l'école, sauf le temps de déposer vos enfants.

La sécurité de vos enfants nous tient à cœur, aidez-nous à les protéger !

École Champagnat et École Guillaume-Couture Information sur l'admission et l'inscription aux programmes et profils ainsi que sur les portes ouvertes 2022

La période d'inscription et admission à nos programmes Langues et multi médias, PEI et robotique des écoles Champagnat et Guillaume-Couture arrive à grands pas. En septembre, vos enfants auront l'occasion d'avoir la visite des enseignants des deux écoles afin d'expliquer les différentes possibilités de programmes et profils. De la documentation sera remise à la classe de votre enfant. Le titulaire pourra remettre directement la documentation dans le sac d'école de votre enfant.

Pour inscrire votre enfant :

Nouveauté depuis 2 ans : pour plus de commodités, il est préférable, dans notre virage numérique, de remplir en ligne un formulaire d'admission sur notre site Internet : <https://web.cssdn.gouv.qc.ca/ecoles/ecole-secondaire-champagnat-guillaume-couture>. C'est simple et rapide ! Il sera en ligne à la mi-septembre. Vous recevrez un courriel par le secrétariat de votre école vous indiquant qu'il est temps de remplir la demande pour nos programmes et profils.

Date limite de la remise de la demande et du bulletin par le parent, le 7 octobre 2022.

Détails sur le formulaire en ligne de préférence : lien pour inscription à partir de mi-septembre : <https://forms.gle/Uv7evX75YaaMJWDs6>

N. B. Nous ne donnerons pas de réponse d'acceptation à l'automne pour les profils (sport, SAM et créatif). Lors de la période de choix de cours en mars, nous évaluerons le choix de votre enfant et si l'organisation scolaire peut l'offrir. En avril, nous serons plus à même de vous dire si votre enfant a obtenu une place dans ce profil.

Pour les portes ouvertes, elles sont prévues le 24 septembre en présentiel. Elles seront en virtuel uniquement en raison des multiples mesures à prendre et dans le respect des directives de la santé publique si cela n'est pas favorable. Alors, pour le moment, ce sera dans nos deux écoles respectives, Guillaume-Couture et Champagnat, de 9 h à 12 h sous forme d'inscription avec des plages horaires pour les visites. Vous pourrez voir une vidéo promotionnelle qui vous permettra de visiter nos deux écoles et vous expliquera les différents profils, programmes et services offerts. Surveillez le site Internet de l'école : <https://web.cssdn.gouv.qc.ca/ecoles/ecole-secondaire-champagnat-guillaume-couture> et Facebook pour connaître la date officielle (notez le 24 septembre AM pour l'instant) en présentiel ou bien si les plans changent, connaître les dates des rencontres virtuelles en septembre. Vous pourrez retrouver la vidéo sur le site du Centre de services scolaire des Navigateurs <https://web.cssdn.gouv.qc.ca/>

Au plaisir de vous rencontrer et bonne année scolaire 2022-2023 !
Line Lemaire, directrice École Champagnat et École Guillaume-Couture

Invitation aux parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) : devenir membre représentant des parents au CCSEHDAA

Nous vous invitons à soumettre votre candidature à titre de membre parent au comité consultatif des parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Pour être éligible et siéger au CCSEHDAA, il faut répondre au seul critère établi, **soit être parent d'un enfant HDAA**. Il faut donc être impliqué dans le processus d'un plan d'intervention actif. Pour plus de détails et soumettre votre candidature, veuillez consulter les pièces jointes.

Mozaïk sur votre téléphone cellulaire

Nous vous invitons à télécharger l'application Mozaïk sur votre téléphone cellulaire afin de recevoir les notifications du milieu scolaire. Au cours de la 1^{re} étape, le personnel enverra des observations positives sur le comportement. Ces rétroactions vous permettront de suivre l'adaptation de votre enfant à sa nouvelle classe et permettront aussi de l'encourager à poursuivre ainsi !

Info COVID- 19

La Santé publique émet encore cette année des recommandations pour la rentrée. En pièce jointe, le document à consulter lorsqu'un membre de la famille présente des symptômes de la COVID-19. Nous vous rappelons que la personne atteinte doit rester 5 jours à la maison et que la fratrie qui fréquente l'École du Ruisseau, Sainte-Marie doit porter un masque durant 10 jours.

Nous demeurons disponibles pour vous soutenir dans le cheminement scolaire de votre enfant. Au besoin, communiquer avec le secrétariat afin de prendre rendez-vous avec le ou la titulaire de votre enfant.

Agrandissement de l'École du Ruisseau

Les travaux sont en cours depuis le mois de juin.

Voici un aperçu de l'école après l'agrandissement :



Huit nouvelles classes et un nouveau gymnase y seront aménagés en plus d'une classe extérieure protégée.

Cette nouvelle partie de l'école sera en construction tout au long de la présente année scolaire.

**Vigilance dans le secteur et patience pour la circulation
sont les mots d'ordre pour l'instant !**

Classe



Classe extérieure



Gymnase



Les projets d'agrandissement à l'École Sainte-Marie ne seront pas débutés en 2022-2023.

Marylène Bourget
Directrice

Lyse Saint-Pierre
Directrice adjointe